



Programme de formation

1^{er} semestre 2019



Structure Associative
d'Aide aux Associations



EDITO

En 2019, un nouvel élan en faveur de la formation des acteurs associatifs locaux !

Quelques semaines après avoir fait évoluer sa charte graphique, notre association qui fêtera en 2019 ses 25 ans, continue sa mue ! Vous voilà donc en possession de notre nouvelle plaquette de formation semestrielle. Construite de façon rigoureuse par notre équipe, en incluant les nouvelles normes de la formation professionnelle, elle vise à vous proposer des actions régulières qui répondent au mieux à vos attentes et besoins pour conduire vos projets associatifs.

Dans cette optique, la méthode pédagogique que nous utilisons consiste à alterner théorie et ateliers pratiques en privilégiant une pédagogie active et participative.

N'hésitez pas à la diffuser largement auprès des bénévoles ou salariés présents dans votre association, en espérant vous retrouver très prochainement sur une des actions proposées.

Si vous avez des souhaits de formation « en intra », nous sommes à votre écoute pour en échanger. (cf : p. 08)

La plaquette du second semestre sera en diffusion lors de la seconde quinzaine du mois d'août, si vous avez des idées ou des envies de propositions de sessions, n'hésitez pas à venir nous en parler ! Nous les accueillerons avec intérêt.

A très bientôt !

- L'équipe d'S3A



Qu'est ce que Datadock ?

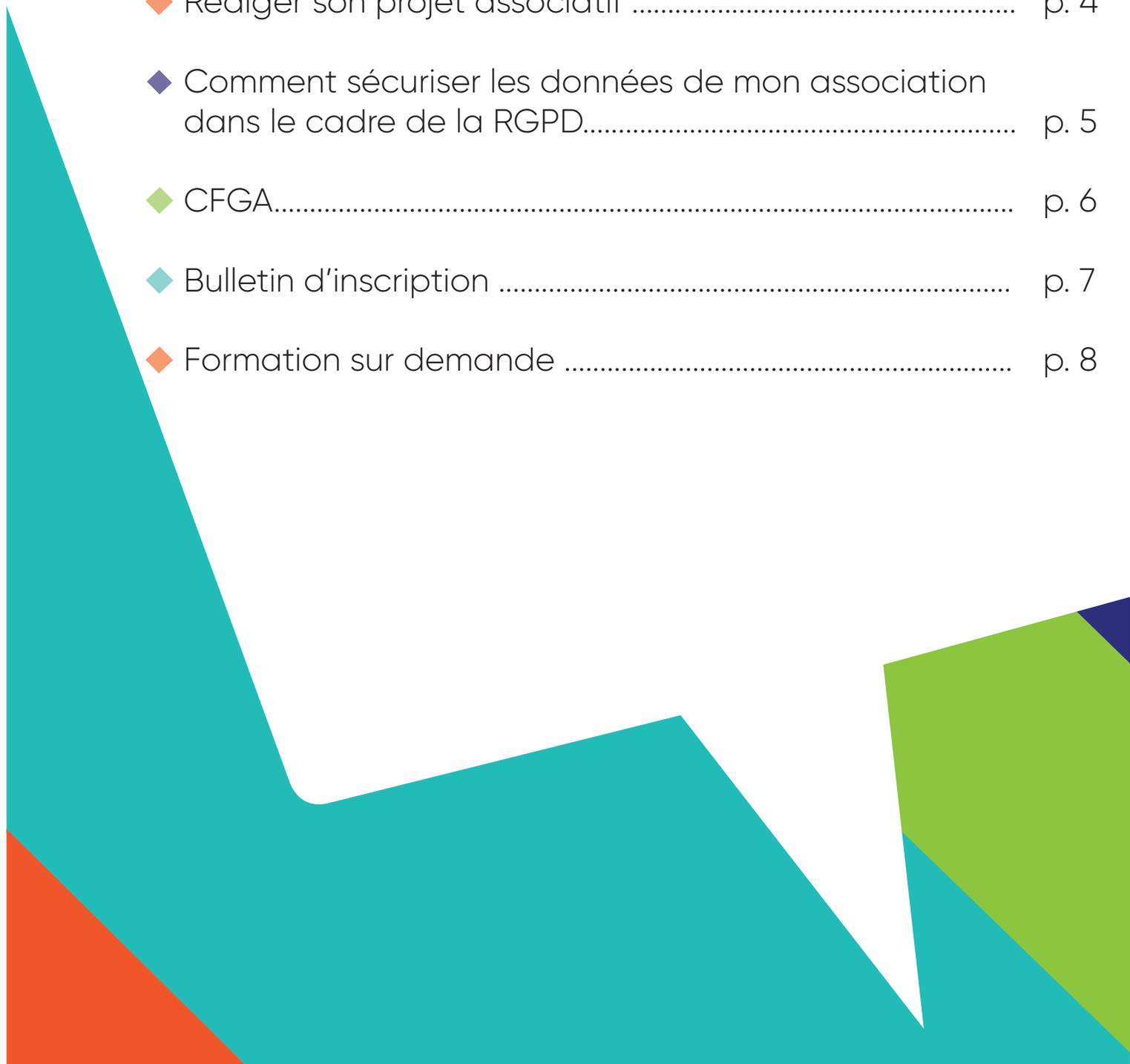
Depuis le 1er janvier 2017, le financement des formations est soumis à des critères de qualité. Cela signifie que la formation pour un salarié d'association ne peut être pris en charge par son OPCA que si l'organisme de formation choisi remplit les 6 critères qualité définis par la Loi.

Depuis septembre 2018, S3A est référencé sur Datadock (numéro activité OF : 25140110114) en tant qu'organisme de formation ayant démontré sa conformité aux 6 critères qualité déclinés en 21 indicateurs établis par les financeurs.

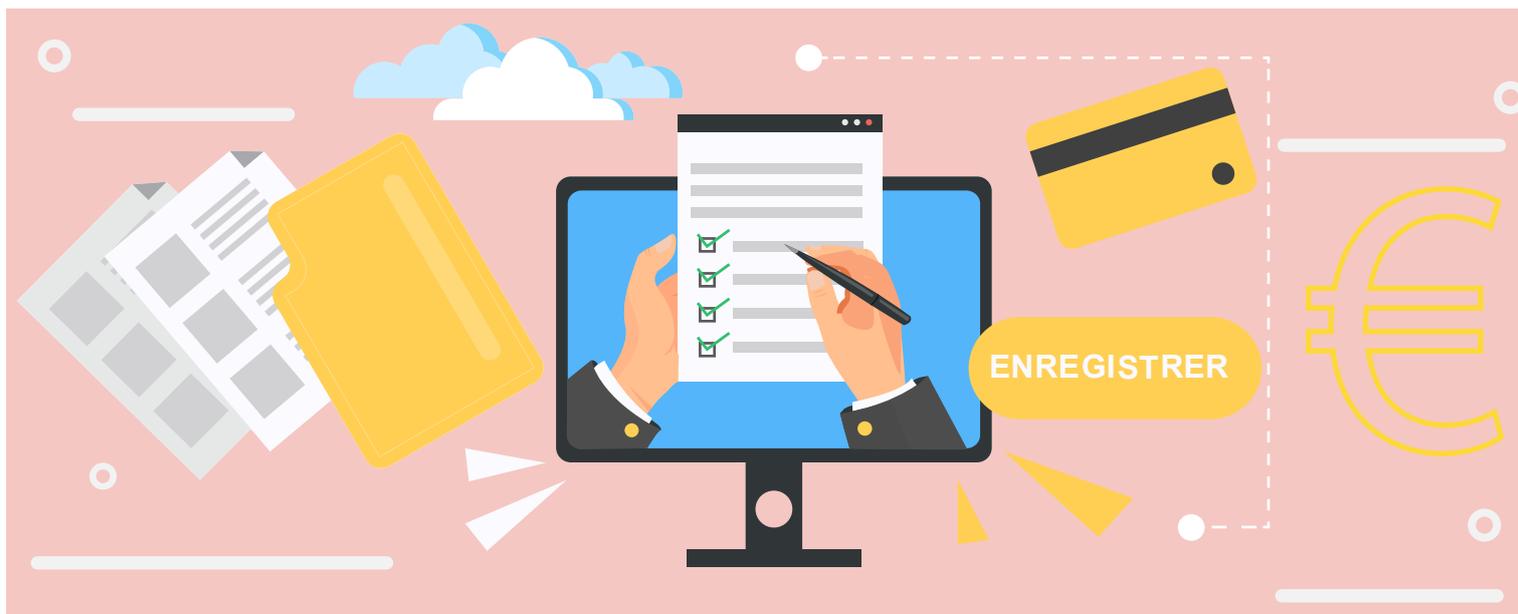
En tant que salarié, vous pouvez donc demander la prise en charge par votre OPCA des formations proposées par S3A.

SOMMAIRE ♦

- ♦ Etablissement des comptes annuels..... p. 1
- ◆ Bien choisir et rédiger un contrat de travail..... p. 2
- ◆ Organiser son AG autrement : comment ? pourquoi ?.. p. 3
- ♦ Rédiger son projet associatif p. 4
- ◆ Comment sécuriser les données de mon association dans le cadre de la RGPD..... p. 5
- ◆ CFGA..... p. 6
- ◆ Bulletin d'inscription p. 7
- ♦ Formation sur demande p. 8



Etablissement des comptes annuels



Prérequis

- Maîtriser les bases de la comptabilité.
- Connaître le plan comptable.
- Faire de la saisie courante d'une association sur un logiciel de comptabilité.
- Comprendre un compte de résultat et bilan.

Public

- Salariés.
- Trésoriers en charge de la comptabilité d'une association.

Informations supplémentaires

Tarifs :

Associations adhérentes à S3A :

- 60 € pour les bénévoles.
- 180 € pour les salariés.

Associations non adhérentes à S3A :

- 120 € pour les bénévoles.
- 300 € pour les salariés.

Dates :

25/02/19 (14h-17h) 04/03/19 (14h-17h)
26/02/19 (14h-17h) 05/03/19 (14h-17h)

Objectifs principaux

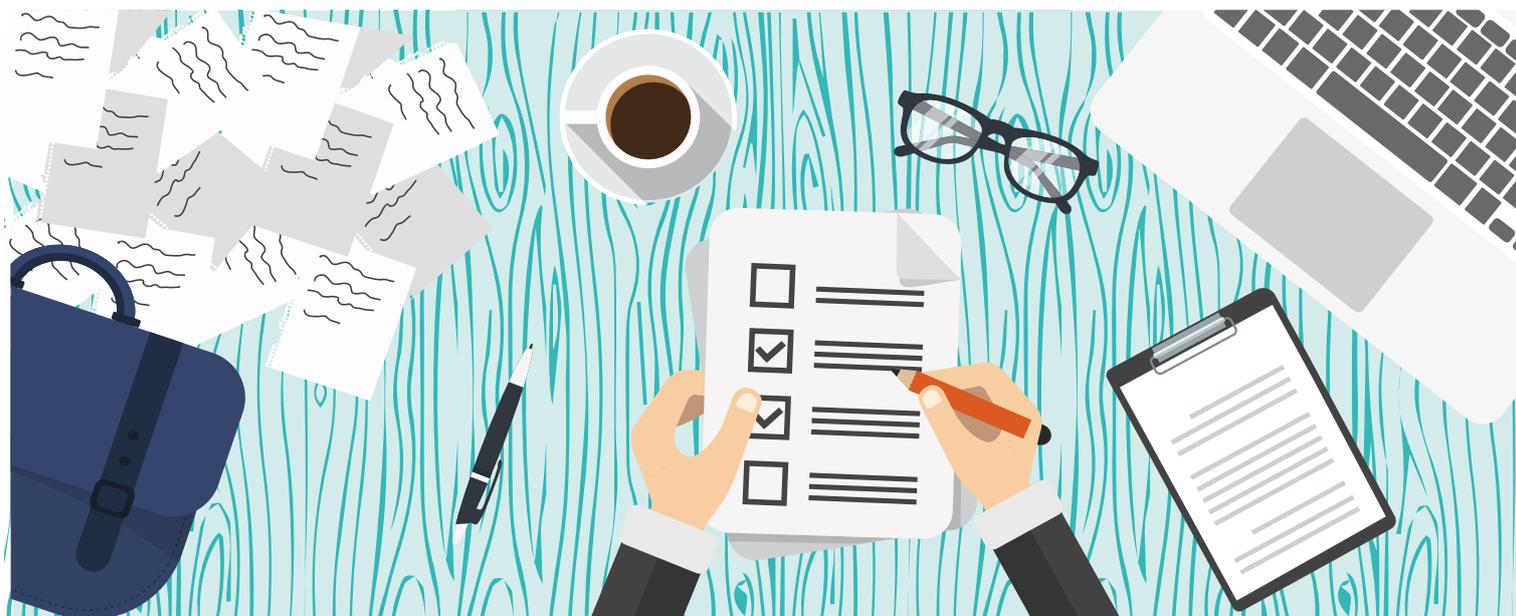
Permettre au comptable et/ou au trésorier d'une association d'établir les comptes annuels grâce à la connaissance des calculs et des enregistrements comptables des écritures de fin d'exercice.

Contenu pédagogique

- Savoir calculer les dotations aux amortissements et connaître les différentes écritures.
- Définition et enregistrement des subventions (fonctionnement et investissements, fonds dédiés).
- Méthode de calcul et passer les écritures des créances douteuses.
- Evaluer les provisions pour risques et charges.
- Estimer la provision des congés payés.
- Rattachement des charges et produits à leur exercice.
- Chiffrer les charges et produits constatés d'avance.
- Explication et enregistrement des factures non parvenues et des produits à recevoir.



Bien choisir et rédiger un contrat de travail



Mai 2019



3 heures



S3A



5 à 12
personnes



Selon statut

Prérequis

Etre salarié ou bénévole.

Public

- Salariés.
- Bénévoles délégués.
- En charge des ressources humaines.

Informations supplémentaires

Tarifs :

Associations adhérentes à S3A :

- 15 € pour les bénévoles.
- 45 € pour les salariés.

Associations non adhérentes à S3A :

- 30 € pour les bénévoles.
- 75 € pour les salariés.

Date :

21/05/19 (9h-12h)

Objectifs principaux

Etre autonome pour le choix et la rédaction d'un contrat en cohérence avec ma structure.

Contenu pédagogique

- Obligations légales et conventionnelles.
- Différence(s) entre CDD (+ cas de recours) et CDI.
- Prolongations et avenants (rédaction).



Pour vous inscrire rendez-vous sur notre site : www.association-s3a.fr
Ou inscrivez-vous via le bulletin d'inscription à la fin du livret

Organiser son AG autrement : comment ? pourquoi ?



Avril 2019
Mai 2019

6 heures

S3A

personnes

Selon statut

Prérequis

Aucun.

Public

- Salariés.
- Bénévoles.

Informations supplémentaires

Tarifs :

Associations adhérentes à S3A :

- 30 € pour les bénévoles.
- 90 € pour les salariés.

Associations non adhérentes à S3A :

- 60 € pour les bénévoles.
- 150 € pour les salariés.

Dates :

- 24/04/19 (9h-12h)
- 03/05/19 (9h-12h)

Objectifs principaux

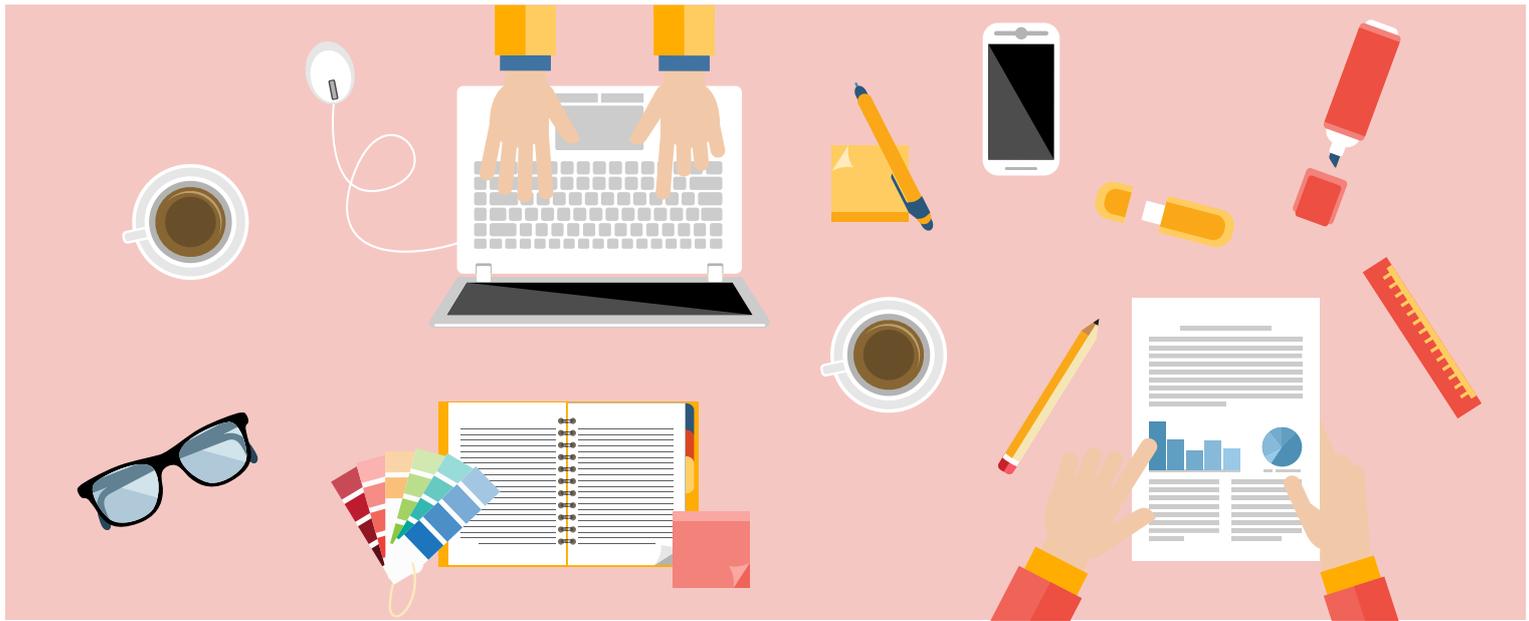
Quand vous pensez à organiser votre AG, qu'elles sont les premières idées qui vous viennent à l'esprit ? Pourquoi faire une AG ? C'est quoi la finalité ?

Contenu pédagogique

- Une AG réussie pour vous cela serait quoi ? Critères d'évaluation ! A partir de là comment faire pour les atteindre ?
 - Passer du conformisme à un vrai moment d'échanges convivial avec nos adhérents en discutant sur le projet qui nous réunit :
 - AG world café sur enjeux.
 - AG festive.
 - AG d'orientation.
 - AG FAQ.
 - L'assemblée générale est ce que l'on veut en faire :
 - une formalité.
 - un temps de restitution.
 - un moment d'échange.
 - un temps ressource pour l'association.
- A chacun son choix...



Rédiger son projet associatif



Prérequis

Aucun.

Public

- Salariés.
- Bénévoles.

Informations supplémentaires

Tarifs :

Associations adhérentes à S3A :

- 45 € pour les bénévoles.
- 135 € pour les salariés.

Associations non adhérentes à S3A :

- 90 € pour les bénévoles.
- 225 € pour les salariés.

Dates :

- 07/05/19 (14h-17h)
- 14/05/19 (14h-17h)
- 28/05/19 (14h-17h)

Objectifs principaux

L'objet social d'une association n'est pas son projet associatif ! Celui-ci est l'expression de l'ambition et des objectifs de l'association. L'écrire permet de le communiquer à nos membres et de le joindre en complément d'une demande de financement auprès de nos partenaires.

Cette formation a pour objectif de vous permettre de faire le point concernant l'expression actuelle du projet de votre association et sa mise à jour collective.

Contenu pédagogique

- Qu'est-ce qu'un projet associatif ?
- Pourquoi est-ce important de l'exprimer collectivement ?
- Que doit-il contenir ?
- Les étapes de formalisation et d'expression du projet associatif.



Pour vous inscrire rendez-vous sur notre site : www.association-s3a.fr
Ou inscrivez-vous via le bulletin d'inscription à la fin du livret

Comment sécuriser les données de mon association dans le cadre de la RGPD



Prérequis

Maîtrise de base des outils informatiques classiques (internet, bureautique).

Public

- Salariés.
- Bénévoles.

Informations supplémentaires

Tarifs :

Associations adhérentes à S3A :

- 15€ pour les bénévoles.
- 45€ pour les salariés.

Associations non adhérentes à S3A :

- 30€ pour les bénévoles.
- 75€ pour les salariés.

Date :

- 06/06/19 (14h-17h)

Objectifs principaux

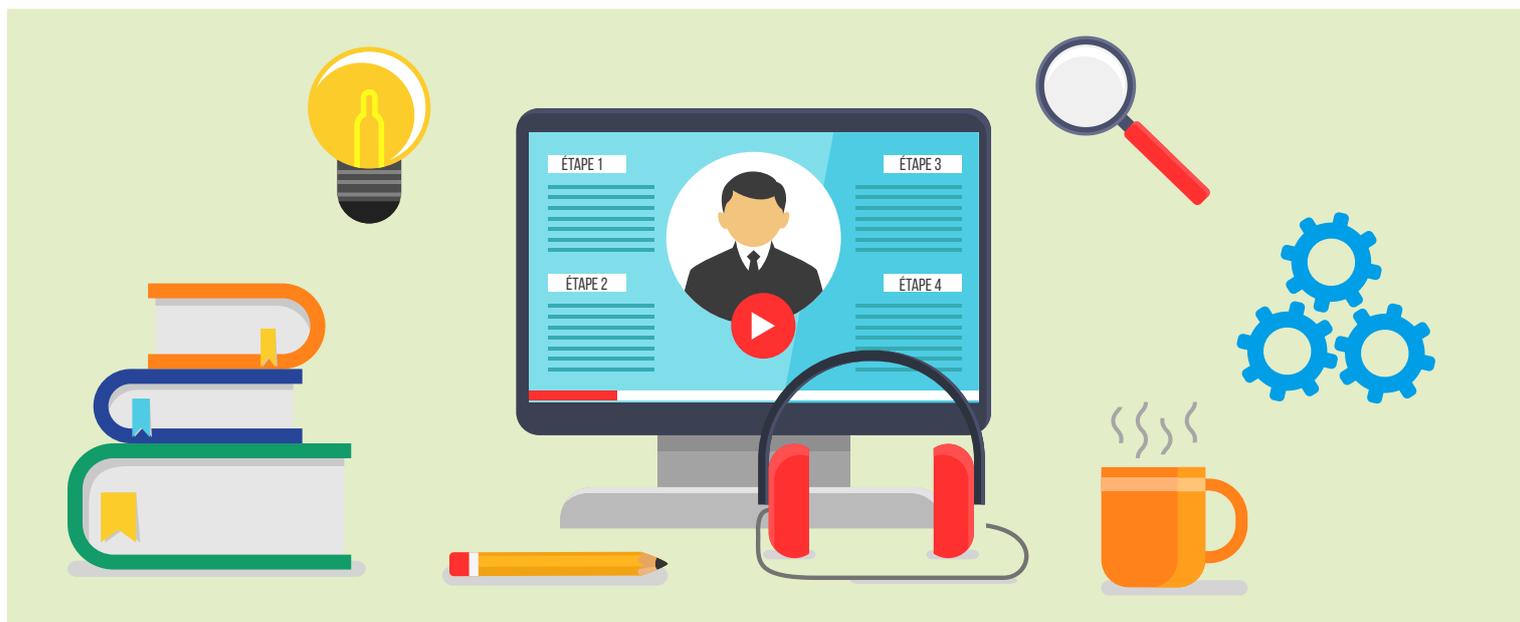
- En s'appuyant sur les guides édités par la CNIL, nous verrons quelles sont les précautions élémentaires qui devraient être mises en œuvre de façon systématique dans une association pour protéger ses données en conformité avec la RGPD.

Contenu pédagogique

- Rappel sur ce qu'est la RGPD et les actions qui y sont liées.
- Pourquoi sécuriser ses données.
- Gestion des mots de passe.
- Etre prudent lors de l'utilisation de la messagerie.
- Etre vigilant lors d'un paiement sur internet.
- Effectuer des sauvegardes régulières.
- Mettre à jour régulièrement ses logiciels.



Certificat de formation à la gestion associative (CFGGA)



Prérequis

Aucun.

Public

- Bénévoles.
- Salariés.
- Services civiques d'une association.

Informations supplémentaires

Tarifs :

- 20€ d'inscription + :
- 0€ pour les bénévoles.
- 90€ pour les services civiques.
- 300€ pour les salariés.

Date :

- 26/04/19 (9h30-17h30)
- 27/04/19 (9h30-12h30)
- 10/05/19 (9h30-17h30)
- 11/05/19 (9h30-12h30)
- 23/05/19 (9h30-17h30)
- 24/05/19 (9h30-16h)

Objectifs principaux

- Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.
- Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

Contenu pédagogique

- Compétence en matière d'organisation et de gouvernance.
- Compétence en matière de ressources humaines associatives.
- La fonction en matière de gestion de projet associatif.
- Compétence en matière de finances associatives.
- Principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements.
- Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics.



Pour vous inscrire rendez-vous sur notre site : www.association-s3a.fr
Ou inscrivez-vous via le bulletin d'inscription à la fin du livret



Structure Associative
d'Aide aux Associations

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation choisie :

Nom :

Prénom :

Association :

Statut (bénévole ou salarié) :

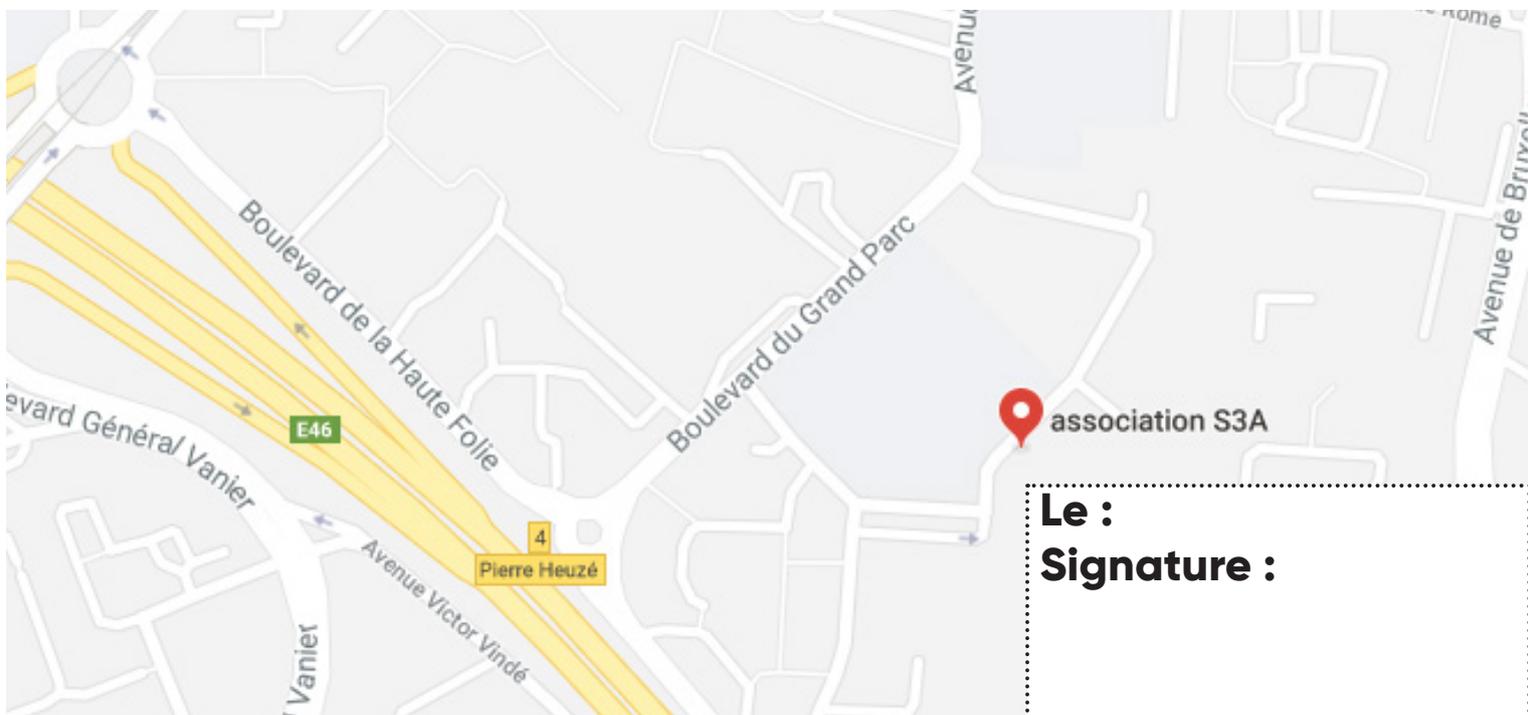
Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. portable :

E-mail :

Je confirme que je remplis les prérequis pour la formation choisie.



Le :
Signature :

A retourner complété à : S3A – Maison des Associations – 1018 quartier
du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair

Les informations recueillies sur ce bulletin sont enregistrées dans un fichier informatisé par S3A dans le but de gérer les inscriptions à nos formations. Elles sont conservées pendant 2 ans et sont destinées exclusivement à S3A. Conformément à la loi «RGPD», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant S3A :
contact@association-s3a.fr

FORMATION SUR DEMANDE



Axes de formation possible

- Comptabilité.
- Gestion sociale.
- Numérique.
- Gestion associative
(ex : Qu'est-ce qu'un GE ?,
subvention FDVA, etc...)

Vos idées : En fonction de votre projet et de vos besoins, nous pouvons étudier ensemble une ou des propositions de formation dans les domaines d'intervention qui sont les nôtres. Nous pourrions ainsi tenir compte de vos spécificités et vous apporter une réponse pertinente via un échange avec l'équipe de formation S3A.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

au 02 31 06 17 50 ou contact@association-s3a.fr.



Structure Associative
d'Aide aux Associations

02 31 06 17 50

contact@association-s3a.fr
www.association-s3a.fr

S3A - Maison des associations - 1018 quartier du Grand Parc,
14200 Hérouville-Saint-Clair



Ville d'Hérouville-Saint-Clair



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

